

FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

FFE COMPETITION

OFFICIELS DE COMPETITION - COURS FEI BAREME DE PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANTS



Préalable indispensable: être inscrit par le service FFE COMPETITION dans les cours et les séminaires.



GRADES	PROMOTION	MAINTIEN
<p>CANDIDAT INTERNATIONAL ou LEVEL 1, 2</p> <p><u>Fonction :</u> Juge, Délégué Technique, Chef de Piste, Steward</p>	<p>Tout est à la charge du participant.</p>	<p>Les frais d'inscription sont pris en charge par la FFE sur présentation d'un justificatif. Le reste est à la charge du participant.</p>
<p>INTERNATIONAL ou LEVEL 3</p> <p><u>Fonction :</u> Juge, Délégué Technique, Chef de Piste, Steward</p>	<p>Les frais d'inscription sont pris en charge par la FFE sur présentation d'un justificatif. Le reste est à la charge du participant.</p>	<p>Le participant doit avoir participé à 2 jurys internationaux en France l'année précédente et/ou en cours et avoir participé à un jury à l'étranger. Les frais d'inscription sont pris en charge par la FFE sur présentation d'un justificatif. Remboursement des frais réels sur présentation de justificatifs à hauteur d'un montant global maximum de 92 € x nombre de jours effectifs de stage. Les frais de transport restent à la charge du participant.</p>
<p>OFFICIEL ou LEVEL 4</p> <p><u>Fonction :</u> Juge, Délégué Technique, Chef de Piste, Steward</p>	<p>Les frais d'inscription sont pris en charge par la FFE sur présentation d'un justificatif. Remboursement des frais réels sur présentation de justificatifs à hauteur d'un montant global maximum de 92 € x nombre de jours effectifs de stage. Un forfait transport est alloué au participant: 150 € sur justificatifs.</p>	
<p>VETERINAIRE</p>	<p>Tout est à la charge du participant.</p>	

Remarques:

Pas de prise en charge de la formation à l'étranger si une formation du même niveau existe en France la même année.
La FFE s'engage à prendre en charge 1 formation tous les 2 ans.